



# COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

**Paris, le 6 novembre 2020**

Le 5 novembre 2020, MEDIAPART relayait le contenu d'un dossier intitulé « CRISE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS : NOTRE DOSSIER ».

Ce dossier était composé de plusieurs articles uniquement à charge contre Monsieur Bernard GIUDICELLI rédigés par Monsieur Laurent MAUDUIT et publiés entre 2016 et 2018. Aucun d'eux ne relatait les décisions de justice favorables prononcées à son bénéfice.

Le calendrier de publication de ce recueil d'articles dans la période précédant l'élection à la présidence de la Fédération Française de Tennis ne nous apparaît pas présenter un caractère fortuit.

L'instrumentalisation de la presse à des fins personnelles pour peser sur le cours des élections présente possiblement les traits d'un conflit d'intérêts.

En effet, Monsieur Laurent MAUDUIT exerce depuis le 9 octobre 2020 un mandat de président du SAINT-QUAY-PORTRIEUX TENNIS CLUB, après en avoir été vice-président entre 2017 et 2020, ce qu'il a d'ailleurs omis de déclarer dans la déclaration de conflits d'intérêts pour MEDIAPART. Ainsi, sous couvert d'une enquête journalistique, M. Laurent MAUDUIT agit à la vérité en licencié dont le parti pris relève de l'évidence, dans le but de perturber le déroulement des élections et pour peser sur leur issue.

La Fédération Française de Tennis se réserve le droit, par tout moyen, de diligenter toute action pour que cessent les manœuvres liées au processus de renouvellement de ses instances.

## **Contacts presse**

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – [nbeaudelin@fft.fr](mailto:nbeaudelin@fft.fr)

La Fédération Française de Tennis